



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 28925

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'emprisonnement de ressortissants politiques cubains aux États-Unis. En effet, depuis de nombreuses années, la situation politique délicate et compliquée entre les États-Unis et Cuba engendre l'arrestation et l'incarcération de nombreux Cubains pour des motifs non encore élucidés. Cette situation préoccupante entraîne la suspicion et l'amalgame sur une population qui demande d'autres considérations, que celles qui touchent à l'espionnage ou au terrorisme. La France a toujours montré son attachement et son amitié pour Cuba. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position de la France sur la question des arrestations et l'incarcération successive de Cubains aux États-Unis.

Texte de la réponse

La France n'a pas connaissance de cas, aux États-Unis, « d'arrestation et d'incarcération de nombreux Cubains pour des motifs non encore élucidés ». Au demeurant, il ne revient pas à notre pays de se prononcer sur une question concernant la relation bilatérale entre deux pays tiers. Par ailleurs, la France et ses partenaires européens ont rigoureusement condamné les arrestations et sanctions particulièrement lourdes décidées récemment à Cuba. Ils ont pris à cette fin des mesures dans le domaine de la coopération tout en veillant à préserver la population cubaine des effets de telles dispositions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28925

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8877

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1191